

Communiqué de presse : Nouvelles modalités d'ouverture du service Etat-civil

Déplacé en partie et temporairement à la salle des fêtes au sortir du confinement pour favoriser une reprise d'activité en toute sécurité, le service Etat-civil de la Ville de Bernay retrouvera ses locaux habituels à compter du lundi 22 juin.

A compter du 22 juin, l'ensemble des activités du service Etat-civil de la Ville de Bernay sont à retrouver dans les locaux situés au 7 rue Gambetta. Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

En raison de l'échéance électorale du 28 juin, le vendredi 26 juin, l'ouverture sera aménagée :

- réalisation et délivrance des titres biométriques de 8h30 à 12h
- accueil du public uniquement pour toute question en lien avec les élections de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermeture exceptionnelle au public le **lundi 29 juin**.

Même en déconfinement, la prudence reste de mise : port du masque obligatoire dans les locaux et respect des gestes barrières ainsi que des marques et des mesures de distanciation (pas plus de 3 personnes dans les locaux en simultané).

Contact service Etat-civil de la Ville de Bernay

Téléphone : 02 32 46 63 18

E-mail : etat.civil@bernay27.fr